



entretiens individuel et suite

Par **tank**, le **18/12/2009** à **20:20**

Bonsoir à tous,

j'expose mon problème car je ne vois pas trop de solutions ni d'information à ce sujet.

Au début de cette année, lors de mon entretien individuel mes deux supérieurs hiérarchiques m'ont proposé la gestion d'un nouveau service qui n'ouvrira que l'année prochaine, étant déjà chef d'équipe j'ai accepté l'offre car le nouveau service semblait être une aventure ne manquant pas d'intérêt.

Au mois de septembre suite à un désaccord d'affectation avec l'un de mes supérieurs celui-ci me menace ("alors tu auras la guerre") devant une partie de mon équipe, ce dont l'un de mes gars parle au drh, et avec lequel j'aurais une conversation qui ne donnera rien.

Au début de ce mois le supérieur avec lequel je ne m'étais pas disputé est licencié (enfin la direction lui demande de démissionner...).

Entre ce moment et maintenant le poste qui m'était promis est proposé à un collègue à qui l'on a dit que j'avais finalement refusé le poste.

Je suis assez clairement saqué, même si les mots me manquent pour expliquer les différentes étapes telles que je le ressens. Je n'avais pas réellement de problèmes avant cela et mes autres entretiens me qualifiaient comme étant "un excellent employé doué d'une implication personnelle hors-norme" et que j'étais parvenu au grade de chef d'équipe en moins de 6 ans.

Ai-je un recours ou un droit quelconque à faire valoir ? puis-je désormais parler d'harcèlement moral ?

Merci de votre coup de main.